

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 MARS 2013**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 18 mars 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Sont absents lors de la présente séance :

Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette assemblée. La mairesse n'exerçant son droit de vote que si elle en fait mention.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h 30 par madame Berthe Bélanger, mairesse.

Mot de bienvenue de la mairesse

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

112-03-2013

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Subvention CLD et MRC pour secteur du Nordet**
- 2. Subvention infrastructures**

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 MARS 2013**

1. Subvention CLD et MRC pour secteur du Nordet

113-03-2013

COMPTE TENU des démarches par la Municipalité de Val-des-Lacs pendant plus d'un an pour développer une stratégie de développement dans le secteur du Nordet;

COMPTE TENU de l'implication de la Municipalité de Val-des-Lacs, du CLD des Laurentides et de la MRC des Laurentides pour le développement des « Orientations et du développement pour octroi de droits dans le secteur de Nordet » par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;

CONSIDÉRANT une lettre du 20 juillet 2012 de monsieur André B. Lemay, directeur général du ministère des Ressources naturelles et de la Faune dont la MRC des Laurentides a obtenue copie;

CONSIDÉRANT l'intérêt soutenu de la Municipalité de développer le secteur de Nordet ;

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles par l'intermédiaire de la MRC des Laurentides et du CLD des Laurentides afin de parvenir à un développement du secteur du Nordet.

CONSCIENTE de la singularité du secteur du Nordet et de son potentiel d'attractivité, la Municipalité de Val-des-Lacs souhaite planifier et encourager son développement afin d'en maximiser les retombées pour la municipalité et, ce faisant, pour l'économie régionale. Pour y parvenir, la Municipalité entreprend une démarche en trois étapes :

- La première consiste en l'élaboration d'une **vision de développement**. Ce travail doit prendre en compte les dynamiques sociales, économiques et touristiques régionales, mais surtout devenir un levier pour le développement économique, résidentiel et touristique ainsi que le désenclavement de Val-des-Lacs. Un mandat a été confié à l'entreprise DIAGLE/SAIRE pour accompagner la Municipalité dans la formulation de cette vision de développement;
- La seconde étape vise à identifier, en fonction des orientations définies par la vision de développement, les **paramètres de faisabilité** d'un projet de développement du secteur du Nordet : conditions de faisabilité, compatibilité des pratiques et des activités, capacité de support pour les activités, estimation des coûts en matière d'investissement et de fonctionnement sous la forme d'ordre de grandeur, etc.;
- La troisième étape doit conduire à l'élaboration d'un **plan stratégique de développement** du secteur du Nordet en mesure de rallier les acteurs locaux et des promoteurs. À ce stade, il est question d'un réel plan en mesure d'établir clairement les activités à développer, les conditions de mise en œuvre, les parties prenantes publiques et privées, les modalités de gouvernance, un calendrier des mises en action, etc.

Ceci exposé, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité:

De pouvoir bénéficier des enveloppes budgétaires disponibles au CLD des Laurentides pour poursuivre ses objectifs;

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
18 MARS 2013**

Que la Municipalité de Val-des-Lacs participe à tous les comités ayant un rôle dans le développement du secteur du Nordet, notamment le comité multiressources afin de trouver les moyens de ce pérenniser par tout le potentiel qu'il offre.

ADOPTÉE

2. Subvention infrastructures

114-03-2013

Il est proposé par Madame Lise Tremblay, conseillère et résolu à l'unanimité de faire une demande de subvention auprès du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire du Développement économique du Canada pour des travaux d'infrastructures au Pavillon Bélair pour le développement et l'amélioration des activités communautaires.

Madame Berthe Bélanger, mairesse, ou monsieur Sylvain Michaudville, directeur général, sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette demande ou de fournir toutes les informations nécessaires.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

115-03-2013

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée. Il est 14 h.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maïresse**

**Sylvain Michaudville
directeur général**